

Accord National Facteur : Droit d'opposition Majoritaire contre accord Minoritaire !

Communiqué de Presse

Accord organisationnel 2017-2020 sur l'évolution des métiers du courrier, le clap de fin ?

Le droit d'opposition de la CGT et de SUD PTT (représentant plus de 50% des voix aux Élections Professionnelles dans la Branche Courrier Colis) sonne le glas d'un accord dangereux pour les conditions de travail des postiers et des postières et néfaste pour le Service Public Postal.

En effet, cet accord présenté par la Direction de La Poste comme LA solution au malaise persistant dans les services depuis plusieurs années, **ne consistait qu'à accélérer une politique déjà mise en œuvre, qui se fonde sur des réorganisations menées à la hussarde.** Autres symptômes : dégradation de l'état de santé des agents et perte du sens de leurs métiers. Ces effets délétères ont été dénoncés, par des cabinets d'expertises indépendants dans une lettre ouverte au PDG de La Poste en octobre dernier.

49.3 Postal ?

Mais le cynisme de la Direction de La Poste ne s'arrête pas à tenter de faire passer les problèmes pour des solutions. **Les règles de représentativité et de validité des accords passent également sous les fourches caudines de la Direction par une manœuvre scandaleuse et inédite.**

Devant le danger de voir son accord retoqué par le droit d'opposition majoritaire CGT et SUD PTT de la Branche Courrier Colis, La Poste a modifié unilatéralement le périmètre retenu, celui-ci passant du courrier colis (l'accord portant **exclusivement** sur les métiers de la distribution) à celui du groupe, ce qui a pour effet de rendre le droit d'opposition inopérant... Il est clair que si La Poste persiste dans ce déni de démocratie, SUD PTT prendra ses responsabilités en mettant tout en œuvre pour faire respecter les règles de validité des accords.

En mars l'indispensable mobilisation de l'ensemble des postiers et postières !

Au-delà du droit d'opposition et de la nécessité de le faire respecter, la période que nous venons de vivre a une fois de plus démontré le peu de cas que faisait La Poste du dialogue social. **Seuls les objectifs de son plan stratégique lui importent, quel que soit le prix à payer pour les postiers et postières.**

Aussi une mobilisation d'ensemble est nécessaire pour arrêter la machine à broyer que la Poste est en train de déployer !

C'est pourquoi SUD PTT appelle à une large mobilisation en mars de tous les services pour porter l'exigence de réelles mesures permettant d'améliorer les conditions de vie au travail, de sauvegarder nos métiers, de maintenir notre relation privilégiée à nos usagers et leur garantir un Service Public Postal de qualité.

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21

Yann REMLE au 06.77.73.73.11



Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : sud13poste@orange.fr / Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudapt13